

# GENCOD EST MORT, VIVE GS1 !

L'européen EAN et l'américain UCC fusionnent pour donner naissance à GS1.



Au niveau de l'Hexagone, Gencod EAN France devient ainsi GS1 France. « Notre rôle est de créer un lien entre le local et le global, et de faire en sorte que les entreprises françaises utilisent les standards internationaux », explique Pierre Georget, directeur général de GS1 France.

Exit l'ancien logo à codes barres, le nouveau sert à montrer que l'on

passé désormais à un autre outil. Le rond symbolise le monde, les ondes traduisent les technologies de communication, « GS » signifie Global Standard et le « 1 » l'universalité du système.

La fusion opérée contribue à l'élaboration d'une solution unique de traçabilité. La spécificité américaine a été supprimée, une seule étiquette radiofréquence sera

utilisée : EPCglobal. L'Europe a joué un rôle clé dans cette standardisation, « nous avons inclus les UCC dans l'affaire, et non pas l'inverse », commente Pierre Georget.

L'association accompagne les entreprises qui cherchent à améliorer les rendements de leur Supply Chain. Elle propose par exemple une aide pour installer la facture électronique dématérialisée. Avec cette solution, GS1 table sur un gain de 10€ par facture. Une assistance en ligne est disponible sur [www.facture-dematerialisee.org](http://www.facture-dematerialisee.org), ainsi que des cours e-learning. « Cette initiative n'a pas reçu la moindre subvention d'Etat », souligne Pierre Georget.

Ainsi, d'une organisation unisectorielle (agroalimentaire), nationale, fonctionnant aux codes barres et échanges papiers, Gencod s'est métamorphosée en une association multisectorielle (santé, bâtiments, textile...), d'envergure internationale, utilisant les ondes radio et Internet.

O.R.

## OPCA CÉLÈBRE LA FORMATION

**Patronat et syndicats ont trinqué ensemble pour fêter les 10 ans d'existence d'OPCA Transports.**

Le bilan de l'association affiche un résultat en progression : le nombre d'heures de formation financées s'est accru de 111 500, en 1996, à environ 1,5 millions en 2004.

Les différents partenaires sociaux oeuvrent en bonne entente pour la formation dans les secteurs du transport et de la logistique. Précisons que la mission de l'organisme paritaire n'est pas de s'occuper des actions de formation mais de collecter les fonds et financer les programmes.

La discussion a abordé ce que l'on appelait, il y a peu de temps encore,

l'alternance. La loi Fillon a enterré le contrat de qualification et a instauré à sa place le contrat de professionnalisation. « L'alternance ne fonctionnait plus très bien ces deux dernières années. Concurrencé par d'autres financements, le contrat de qualification n'était pas adapté à nos métiers. Nous pensons que le contrat de professionnalisation va relancer la formation », explique Jean Chabrerie, membre du conseil d'administration de l'OPCA et représentant de TLF.

Interrogé sur les perspectives d'emploi au sortir de la formation, Jean Chabrerie confie qu'environ « 75% restent dans l'entreprise où ils ont effectué leur formation, 15% changent d'entreprise mais restent dans le secteur, et 10% s'évaporent dans la nature ». Il rappelle que le secteur ne subit pas le chômage



Jean-Michel Vanderhaegen, représentant CGT chez ABX Logistique

mais a encore beaucoup de mal à attirer les jeunes.

Avec humour, un dirigeant lance à Jean-Michel Vanderhaegen, représentant CGT chez ABX Logistique, alors qu'il s'apprêtait à déguster sa flûte à champagne : « à quand une formation pour devenir délégué syndical, camarade ? ».

O.R.